Image not found or type unknown

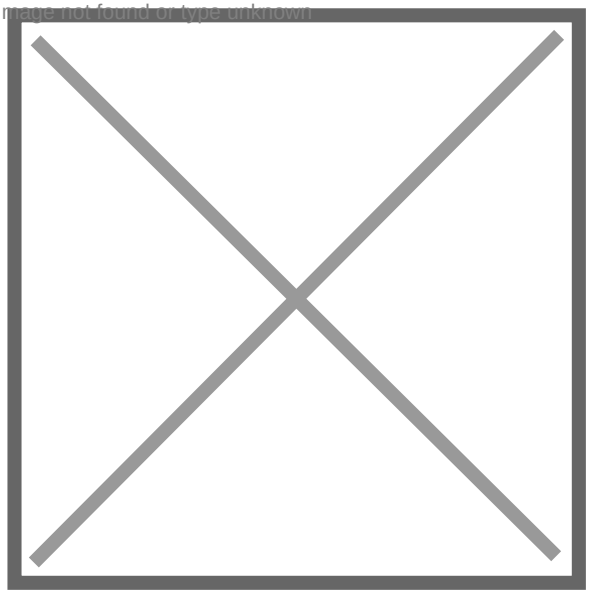

Violence à Agent ministeriel

Par **Lhommalatorche**, le **04/12/2012** à **22:26**

Bonjour
Je suis convoqué le 06/03/2012 au TGI car j ai été volonté par un huissier dans ses locaux par son clerc et lui parceque j ai escaladé la regarde pour faire un sitting sans violence dans son bureau .
Ils m'ont jeté par terre molesté ,je m en suis sortie avec une Itt de 1 jour une dents casse un lumbago et le genou gauche en vrac .Cette constatation a été faite par le médecin de la police lors de ma garde à vue .Mais mon avocat commis d office m à vue et compris que le diagnostic était pas cohérent avec mon état ,à demandé à plusieurs reprise une deuxième expertise que l officier à promis faire mais rien du tout.
À ce jour l huissier à porter plainte pour violence sur agent ministeriel car il affirme que je l ai mordu.

Alors qu'il maintenait au sol en m'étouffant.
À ma sortit de garde à vue j ai aussi porté plainte pour coup et blessure demain je vais me faire examiner par mon médecin pour faire un meilleur constat de mon état.Car je ne peux bouger.Qu'est ce que risque?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés